



PNR Picardie Maritime

Intégration au Bilan Carbone®

Pourquoi agir ?

Situé à l'ouest du département de la Somme, le territoire de Baie de Somme-Picardie maritime, vise une labellisation Parc naturel régional, portée par Baie de Somme 3 Vallées. La Picardie Maritime (constituée du cœur du projet de PNR et de son territoire d'avenir) rassemble 167 communes et comprend 128 000 habitants. Elle est traditionnellement découpée en trois petites régions agricoles dont la surface agricole couvre 64% du territoire soit 169 800 ha. L'orientation des 1900 exploitations (en 2010) est majoritairement en polyculture-élevage. La surface agricole utile est essentiellement constituée de céréales (45%) et de surfaces fourragères (31%). Les productions de betteraves industrielles et de pommes de terre représentent respectivement 6 et 3% de la SAU. L'élevage est présent dans près de 60 % des exploitations et est dominé par la production de bovins lait et viande. On note aussi la présence d'ovins dans les près salés de la baie de Somme. De son côté, la forêt occupe près de 10 % de la surface du territoire.

En partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région Picardie et l'ADEME, le diagnostic ClimAgri® a été confié au bureau d'étude ETD (Energies Territoires Développement). Il constitue le volet agricole du Bilan Carbone® engagé par le



Chiffres clés



169 800 ha

Surface agricole. 64% du territoire dont 45 % de surfaces céréalières.



45,8 ktep⁽¹⁾

Energie consommée par l'agriculture. 75% sont d'origine indirecte.



652,6 kteq CO₂⁽²⁾

Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (GES). 33 % des GES sont liés à la fermentation entérique.



1,2 million de personnes

Performance nourricière. Nombre de personnes dont les besoins alimentaires en énergie sont couverts par la production agricole du territoire.

Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées



En raison de la mixité entre productions végétales et animales, les émissions de gaz à effet de serre se répartissent de façon équivalente entre CH₄, N₂O et CO₂.

Poser le bon diagnostic

L'agriculture consomme 45,8 ktep. Les trois quarts proviennent de la fabrication des intrants pour les cultures et l'élevage, ainsi que pour produire les matériels : il s'agit de l'énergie indirecte. 48% de celle-ci proviennent de la synthèse des engrais azotés, 22% de la production des aliments pour animaux, 15% de la fabrication des autres engrais et amendements, et 11% de la fabrication des machines agricoles. Par ailleurs, 85% de l'énergie directe consommée provient du fioul.

Les émissions de GES se répartissent de façon équivalente entre le méthane (36%), le protoxyde d'azote (33%) et le dioxyde de carbone (30%). Le premier provient quasi exclusivement de la fermentation entérique. Le second est issu en très grande partie des émissions directes des sols et dans une moindre mesure de la fabrication des engrais. Le CO₂ est généré par la combustion du fioul sur la ferme mais aussi par le transport des aliments et la fabrication des engrais azotés. En contre partie de ces émissions et consommations d'énergie, il faut noter le potentiel nourricier de ce territoire : son agriculture produit l'équivalent des besoins énergie de 1,2 million de personnes (près de dix fois sa population). Du point de vue des besoins en protéines, elle couvre les besoins de 857 000 personnes soit près de sept fois sa population.

(1) kilo-tonne équivalent pétrole

(2) kilo-tonne équivalent CO₂



Des diagnostics énergétiques seront proposés aux exploitations pour identifier les gisements d'économies d'énergie et proposer des actions.

Les leviers d'amélioration

Les objectifs du scénario tendanciel SRCAE ajusté à la Picardie maritime permettraient de réduire de 29 % les émissions de GES à 2020 et de 81 % à 2050.

Afin d'atteindre cet objectif, le diagnostic ClimAgri® a permis de faire émerger cinq principaux leviers d'actions :

- ▶ Performance énergétique des exploitations : Diagnostics et actions
- ▶ Promotion des systèmes de cultures économes en intrants
- ▶ Projets d'énergie renouvelable « biomasse » : Bois énergie, méthanisation
- ▶ Puits de carbone : Plantation de haies (Plans Bocages communaux), maintien des prairies, des zones humides et des boisements
- ▶ Développement des circuits courts

Perspectives

Conjointement à la démarche ClimAgri®, Baie de Somme 3 Vallées animera une démarche collective en faveur de la performance énergétique des exploitations. Il proposera la réalisation de diagnostics énergétiques dans les exploitations (en articulation avec le Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations accompagné par l'Etat et la Région) afin de détecter les solutions de réduction des consommations d'énergie (exemple : banc d'essai, isolation du bloc de traite) et d'identifier des exploitants intéressés par des projets territoriaux de méthanisation.

En parallèle, des actions seront menées en faveur de la maîtrise des intrants et des engrais azotés, en s'appuyant sur la sensibilisation et la formation des exploitants : aux principes de protection intégrée (diversification des cultures, choix des variétés, auxiliaire de cultures/bio-contrôles, solutions alternatives de désherbage...), aux technologies et techniques de gestion des intrants (Pilotage de l'azote, cultures intermédiaires, introduction de légumineuses...), et aux démarches de certification telles que la « Haute Valeur Environnementale » et l'« agriculture biologique ».

En parallèle, seront proposés aux communes volontaires des programmes de plantations et de préservation des haies (Plans bocages communaux). Celles-ci seront également invitées, dans le cadre de leurs documents d'urbanismes à préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Partenaires

L'Europe, l'État, l'ADEME, la Région Picardie et le Conseil Départemental de la Somme.

Témoignage

PATRICIA POUPART



**Vice-présidente
Baie de
Somme
3 Vallées**

Comment percevez-vous la démarche ClimAgri® ?

Actuellement en pleine démarche de labellisation, le diagnostic a été un outil déterminant dans l'identification des enjeux propres au territoire et des pistes d'améliorations possibles pour tous les acteurs locaux, qu'ils soient issus du monde agricole, industriel ou de collectivités territoriales.

Quelle est la perception des agriculteurs ?

ClimAgri® pointe l'impact de l'agriculture dans les émissions de GES. Mais l'information sur la valeur nourricière du territoire pourrait être davantage mise en avant. Il est important d'utiliser l'outil comme un complément aux initiatives déjà mises en place par les agriculteurs comme le recours au non-labour ou aux bancs d'essai moteur. Le futur plan d'actions sera donc présenté aux exploitants comme le prolongement naturel de leurs efforts déjà bien entamés.

Baie de Somme 3 Vallées

80 - Abbeville

Bettina Lanchais

03 22 24 40 74

b.picard-lanchais@baiedesomme3vallees.fr

ClimAgri® en bref

Créé par l'ADEME, ClimAgri® est un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et de la forêt, à l'échelle des territoires. Un diagnostic partagé par les acteurs, permet une analyse objective des enjeux du territoire, l'identification des priorités d'actions, la réalisation de simulations pour finalement définir ensemble un plan d'actions.

www.ademe.fr/climagri